



Premières tendances

Puy-de-Dôme

Numéro 106 - Novembre 2011

recensement
agricole
2010

Ensemble des exploitations

7 400 exploitations
12 800 actifs permanents
9 000 chefs d'exploitation et coexploitants
700 salariés permanents non familiaux
9 400 UTA totales
dont 9 000 UTA permanentes

Moyennes et grandes exploitations

4 100 exploitations
8 300 actifs permanents
5 600 chefs d'exploitation et coexploitants
660 salariés permanents non familiaux
7 200 UTA totales
dont 6 800 UTA permanentes

Age des chefs

18 % de 40 ans ou moins
27 % de 40 à 49 ans
32 % de 50 à 59 ans
23 % de 60 ans et plus

Formation

Niveau le plus élevé
27 % aucune ou primaire
46 % secondaire court
27 % secondaire long et plus

Niveau formation agricole
34 % secondaire court
17 % secondaire long et plus

12 800 emplois permanents dont un tiers de femmes, le plus fort taux de la région

En 2010 dans le Puy-de-Dôme, 12 800 personnes participent régulièrement, à temps complet ou partiel, aux travaux des exploitations agricoles. Cette population active est, comme en Haute-Loire, en recul de 30 % par rapport à 2000, une régression importante pour la région.

La diminution du nombre de chefs ou coexploitants atteint 17 %, soit 2 points de plus que la moyenne régionale. Ces 9 000 dirigeants représentent l'équivalent de 7 100 personnes employées à temps plein (notion d'unité de travail annuel - UTA) et fournissent 79 % du travail contre 70 % en 2000.

Les autres actifs de la famille sont nettement moins nombreux qu'il y a dix ans (- 55 %). C'est la plus forte diminution de la région. Ils ne concentrent plus que 15 % de la force de travail permanente, contre 26 % en 2000.

Une particularité du Puy-de-Dôme, le nombre de salariés permanents hors cadre familial augmente de 5 % alors qu'il est stable dans la région et qu'il recule de 6 % au niveau national. Leur participation aux activités agricoles s'est renforcée pour représenter 6 % des UTA en 2010.

Le recours aux salariés saisonniers est toujours plus important dans le Puy-de-Dôme malgré une forte diminution de leur participation (de 530 à 370 UTA en 10 ans).

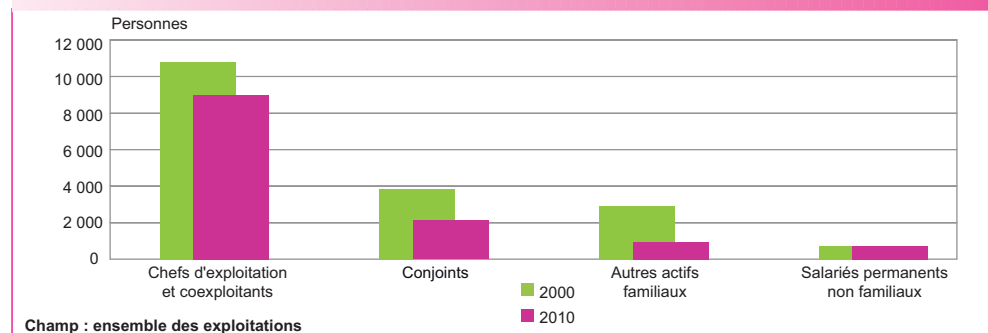
Dans le département, 4 100 femmes contribuent aux activités agricoles. C'est la plus forte proportion de femmes de la région (32 %). Leur représentation a baissé depuis

2000 mais plutôt moins qu'ailleurs. En 2010, plus de 60 % des femmes actives sont chefs d'exploitation ou coexploitantes, elles étaient seulement 46 % en 2000. Parmi les autres actifs familiaux, la proportion de femmes est restée stable en dix ans (48 %).

L'âge moyen des chefs d'exploitation du Puy-de-Dôme est de 51 ans, soit 2 ans de plus qu'en 2000 et il reste le plus élevé de la région. La pyramide des âges s'est inversée. Les jeunes de moins de 40 ans sont aujourd'hui deux fois moins nombreux et ne représentent plus que 18 % des chefs, contre 26 % il y a dix ans. La classe des 50-59 ans est maintenant dominante (32 % des chefs). Parmi les générations de plus de 50 ans, 67 % ne se connaissent pas de successeur. La situation était cependant encore plus inquiétante en 2000 avec 70 % d'exploitations sans reprenneur déclaré.

Comme dans la région, le niveau de formation générale des chefs d'exploitation et coexploitants continue de s'élever. Actuellement, 27 % d'entre eux bénéficient d'un niveau d'études secondaires longues ou supérieures, contre 16 % en 2000. Le nombre de chefs ayant fait une formation agricole supérieure passe de 10 à 17 % en 10 ans. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans sont encore mieux formés. En 2010, 62 % ont un niveau bac ou supérieur, ils étaient 32 % il y a dix ans. La moitié d'entre eux a suivi une formation agricole supérieure.

Concentration de l'activité agricole sur les chefs d'exploitation



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Le Puy-de-Dôme concentre 31 % de l'ensemble des exploitations auvergnates et contribue pour 28 % à la production brute standard régionale.

En 2010, une UTA met en valeur 42 ha de SAU, 4 ha de moins qu'en moyenne régionale mais 9 ha de plus qu'en 2000.

67 % des terres sont en fermage, contre 70 % au niveau régional et 76 % au niveau national.

52 % de la SAU et 71 % de la STH n'ont reçu aucun traitement phytosanitaire et aucun engrais minéral.

53 ha de SAU moyenne en 2010 contre 45 ha en 2000.

Profession principale du chef

69 % se déclarent exploitants agricoles

14 % retraités

7 % employés

36 % des chefs et premiers coexploitants sont double-actifs

Outils de gestion

34 % des exploitants utilisent internet (39 % en Auvergne) dont 93 % en haut débit

15 % utilisent un logiciel de comptabilité (12 % en Auvergne)

15 % utilisent un logiciel de gestion technique (19 % en Auvergne)

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr

Un maillage important d'exploitations qui se sont professionnalisées

La surface agricole utilisée (SAU) s'étend sur 392 000 ha dans le Puy-de-Dôme, soit 3 % de moins qu'il y a 10 ans. Cela représente une perte de 3,2 ha chaque jour. Sur l'ensemble du département la SAU occupe quasiment la moitié du territoire. Les terres à vocation agricole résistent plutôt bien, car même si le nombre d'exploitations diminue de 23 %, les surfaces libérées sont valorisées par celles qui se créent ou qui s'agrandissent.

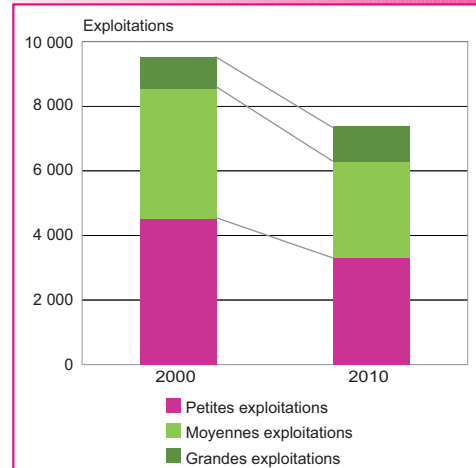
Au recensement de 2010, on compte 7 400 exploitations dans le département. Une majorité (57 %) sont des structures de moins de 50 ha. En 10 ans leur nombre s'est réduit d'un tiers. En revanche, les exploitations de plus de 100 ha sont beaucoup plus nombreuses qu'en 2000 (+ 43 %) mais en moyenne, leur taille s'est réduite. La surface moyenne des fermes de plus de 200 ha notamment, a diminué de 11 ha.

Plus de 80 % de la surface agricole du département sont détenus par les 3 200 exploitations de plus de 50 ha, contre 70 % en 2000. A elles seules, les plus de 100 ha représentent 13 % du total des exploitations et mettent en valeur 46 % de la SAU.

En 2010, une unité de travail annuelle peut gérer 42 ha, contre 33 en 2000. Cependant, les exploitations du département sont placées sur des orientations plus consommatrices de temps comme les élevages de bovins, surtout le secteur laitier. Aussi, la productivité reste-t-elle moins efficace que sur l'ensemble de l'Auvergne (1 UTA pour 46 ha).

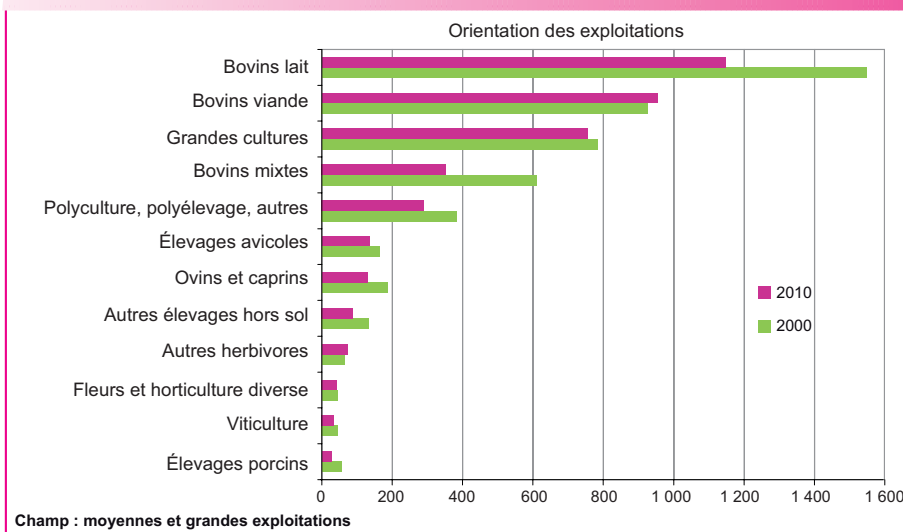
Dans le Puy-de-Dôme, 55 % des exploitations disposent d'un potentiel de production au moins égal à 25 000 € et sont classées "moyennes ou grandes". C'est cependant le plus faible taux de la région (61 % en moyenne). Ces exploitations gèrent 88 % de la SAU, concentrent 93 % de la production brute standard et font travailler 65 % de la main-d'œuvre agricole active du département. Les formes sociétaires, groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et entreprises agricoles à responsabilité limitée (EARL), progressent respectivement de 14 % et 43 %, alors que le statut d'exploitant individuel diminue fortement de 30 %. Cependant, encore 80 % des exploitations sont gérées individuellement, c'est plus que sur l'ensemble de la région (77 %).

Forte diminution des moyennes et petites exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

L'agriculture du Puy-de-Dôme repose sur trois orientations dominantes : lait, viande et grandes cultures



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Un carrefour agricole régional produisant lait, viande et grandes cultures

L'agriculture du Puy-de-Dôme repose sur trois piliers : le lait, la viande et les grandes cultures.

En nombre d'exploitations, les spécialités "bovins viande" et "grandes cultures" dominent. À elles deux, elles rassemblent, à parts égales, quasiment la moitié des exploitations. Cependant, ces deux orientations sont constituées d'une part importante de petites exploitations de dimension économique moindre.

Pour la spécialisation "bovins lait", à l'inverse, près de neuf exploitations sur dix sont grandes ou moyennes, ce qui lui octroie, malgré une forte baisse entre 2000 et 2010, la première place dans le classement des "professionnelles".

En termes de dimension économique, le lait représente 27 % de la production brute du département, la plus forte part des différents secteurs. Les grandes cultures, avec 17 % de la PBS, devancent de peu le système "bovins viande".

Si le nombre total d'exploitations produisant des grandes cultures (céréales ou oléoprotéagineux) a chuté de 28 %, les superficies emblavées se sont bien maintenues en 10 ans. Le blé reste la première céréale (56 %), cultivée principalement sur les terres de Limagne. Le maïs marque le pas dans le département (- 2,7 %) alors que le triticales, sur moitié moins de terres, se développe largement (+ 35 % d'hectares cultivés). Les oléagineux, colza comme tournesol, gagnent du terrain depuis 2000. Les superficies destinées à l'élevage d'herbivores sont plutôt stables sur cette décennie et couvrent 77 % de la SAU.

Sur les pâturages du Puy-de-Dôme, les vaches nourrices dominent (57 %). Pour les autres élevages, le nombre d'exploitations diminue plus vite que les effectifs. Cependant, la concentration est moins perceptible que dans les autres départements avec des troupeaux de plus petite taille qu'en moyenne régionale. Les singularités du Puy-de-Dôme portent sur une baisse du nombre de caprins dans un contexte général de hausse, une hausse notable des chevaux de selle et de course et un léger recul des poulets de chair alors que leur effectif augmente fortement dans l'Allier. Le Puy-de-Dôme reste cependant le deuxième département avicole de la région, surtout pour les poulets de chair (42 % du total régional).

Comme sur l'ensemble de la région, quatre exploitations sur dix ont mis en place des activités complémentaires de valorisation. C'est la production sous signe de qualité qui concerne le plus grand nombre de fermes, plus de 2 300 dans le département.

La présence de productions laitières fermières AOP dans le Puy-de-Dôme explique l'orientation privilégiée des activités de diversification des exploitations. En effet, la transformation des produits agricoles et du lait en particulier, occupe une place encore plus grande que dans le reste de la région. L'apport de ces activités secondaires représente plus de la moitié du chiffre d'affaires dans 41 % des cas.

La vente via des circuits courts intéresse, elle aussi, une grande variété de producteurs. Dans une exploitation sur deux qui utilisent ce mode de commercialisation, la participation au chiffre d'affaires dépasse les 50 %. Le "bio" fait par contre un peu moins recette que dans le reste de la région (2,7 % contre 3 %).

Exploitations produisant sous signe de qualité

- 40 % de certifications spécifiques.
- 35 % d'appellations d'origine (trois fois plus qu'en 2000).
- 25 % de labels et certifications de conformité.
- 85 % des exploitations produisant sous signes de qualité sont orientées sur les productions animales, notamment laitières.

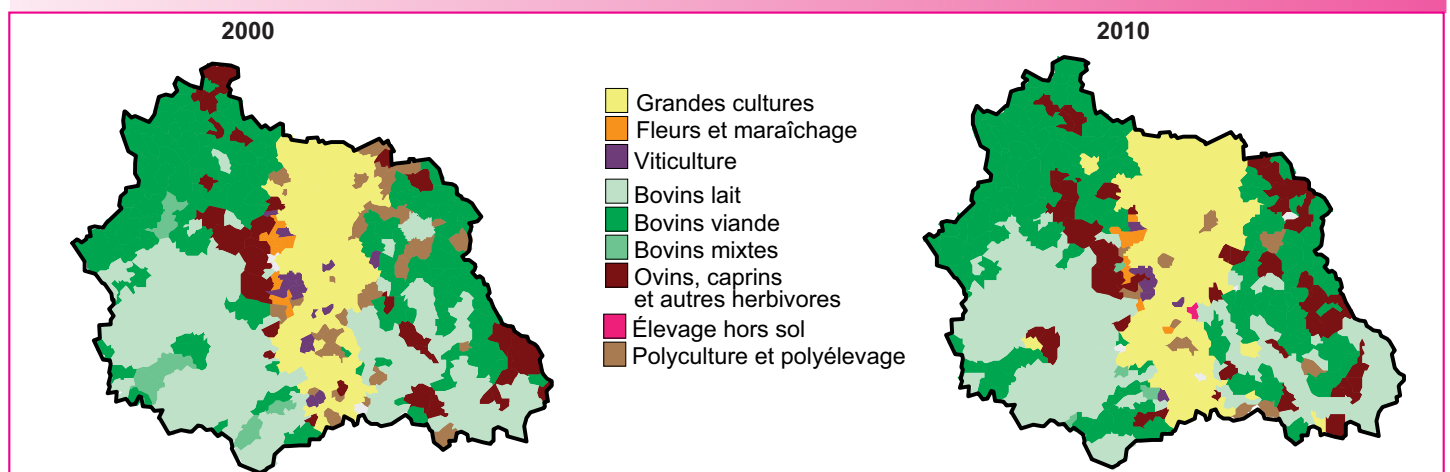
Activités de diversification

- Plus de 10 % des exploitations ont mis en place des activités de diversification contre moins de 9 % en moyenne régionale.
- 31 % des exploitations commercialisant via des circuits courts sont axées sur l'orientation bovins lait contre 24 % en Auvergne.

77 % des vaches laitières sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins-lait" (73 % en 2000).

70 % des vaches nourrices sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins-viande" (62 % en 2000).

Orientation technico-économique dominante des exploitations par commune en 2010 et 2000



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Chiffres clés sur les exploitations aux recensements agricoles 2000 et 2010

	Puy-de-Dôme				Auvergne	
	Ensemble des exploitations		dont moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations	dont moyennes et grandes exploitations
	2010	Evolution 2010/2000	2010	Evolution 2010/2000	2010	2010
Exploitations agricoles	7 400	- 22,6 %	4 100	- 18,9 %	23 700	14 500
Chefs d'exploitation et coexploitants	9 000	- 16,5 %	5 600	- 9,1 %	29 500	20 200
Age moyen du chef d'exploitation	51	+ 2 ans	46	+ 3 ans	50	46
Salariés permanents non familiaux	700	+ 4,9 %	660	+ 8,9 %	2 700	2 500
Travail agricole (UTA totales)	9 400	- 22,2 %	7 200	- 20,4 %	31 900	25 900
SAU (superficie agricole utilisée) (hectares)	391 900	- 2,9 %	343 000	+ 0,8 %	1 456 200	1 315 000
SAU moyenne (hectares)*	53	+ 11 ha	84	+ 16 ha	62	91
SFP (surfaces fourragères principales)	300 400	+ 0,2 %	251 200	+ 0,6 %	1 190 900	1 074 900
dont STH (superficie toujours en herbe)	243 800	- 4,7 %	199 100	- 4,7 %	898 600	818 100
Céréales	79 500	- 0,9 %	73 000	+ 3,1 %	225 900	211 700
dont blé	44 600	+ 0,3 %	40 900	+ 3,7 %	109 600	99 900
Oléagineux	9 600	+ 19,6 %	8 800	+ 23,2 %	28 800	27 500
dont colza	3 300	+ 25,0 %	3 200	+ 30,1 %	17 700	17 200
Vignes	470	- 27,0 %	380	- 19,2 %	1 200	1 000
Total bovins (têtes)	359 200	+ 2,9 %	330 600	+ 5,8 %	1 618 700	1 529 900
dont vaches nourrices (têtes)	92 400	- 3,1 %	81 200	+ 2,7 %	477 700	441 100
dont vaches laitières (têtes)	69 600	- 13,3 %	68 200	- 11,9 %	235 200	232 100
Total ovins (têtes)	117 300	- 26,9 %	91 900	- 23,0 %	516 600	433 600
dont brebis nourrices (têtes)	90 800	- 22,1 %	70 500	- 17,7 %	381 600	317 200
Caprins (têtes)	5 800	- 10,3 %	5 000	- 6,3 %	34 300	30 600
Equins (têtes)	6 400	+ 15,1 %	3 200	+ 12,0 %	22 100	14 200
Porcins (têtes)	53 000	- 27,8 %	52 600	- 27,5 %	257 600	256 200
Poulets de chair et coqs (têtes)	1 600 500	- 1,8 %	1 597 400	- 1,4 %	3 845 900	3 837 200

* Superficie moyenne y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le

calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ La notion « **moyennes et grandes exploitations** » est voisine de celle « **d'exploitations professionnelles** » définie lors du recensement agricole 2000.



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Site de Marmihat 16B rue Aimé Rudel BP 45 63370 LEMPDES Tél. : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76

■ Directeur de la publication : Claudine Lebon

■ Rédacteur en chef : Dominique Boilon

■ Composition : Chantal Collange

■ Impression : SSP Toulouse

■ Dépôt légal : à parution

■ ISSN : 0998.4186 ■ © Agreste 2011

recensement
agricole
2010